



## DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 11

Séance du mardi 5 mars 2024 à 19 h 30

Date de convocation du conseil : jeudi 29 février 2024

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mesdames & Messieurs, Marina AFLALO, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Nicolas HIRSCH, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Audrey MAIALE à Fabien DUPIN, Véronique MARTINEZ à Pascal LEBRUN, Stéphanie GUERIN à Marie PAILLONCY

### OBJET : attribution d'une subvention à l'association la Classe en 4 pour l'année 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant la proposition de la commission finances du 20 février 2024 d'attribuer une subvention à l'association de la Classe en 4

Compte tenu des observations ;

#### Le Conseil Municipal,

- 1) **APPROUVE** le versement d'une subvention d'un montant de 200 € à l'association la Classe en 4 d'Alix.
- 2) **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget Principal 2024
- 3) **CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente délibération

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré le : 5 mars 2024

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mis en ligne sur le site de la Commune d'Alix le :

La secrétaire de séance,

Mme Marie PAILLONCY

Le Maire,

M. Pascal LEBRUN

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai*